

# LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

### ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

### ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 5, place de la Bourse.

## Continuation des désordres en Crète

### LA JOURNÉE

Le Pape reconnaît solennellement la mission providentielle de la France en Orient.

Tristesse envoi à la « Libre Parole » deux lettres de prétendus rectifications qui ne sont qu'une idiote apologie du traître de l'ère du Diable.

Le nombre des Anglais tués ou blessés en Crète s'élève à plus de cent.

Candide est incendiée et pillée par les musulmans qu'on ne peut contenir. Des navires et des renforts sont envoyés sur le théâtre de l'émeute.

Guillaume II manifeste son enthousiasme pour la paix en déclarant publiquement qu'il travaillera toujours à la maintenance « en employant l'arme bonne et tranchante » de son armée.

### Evêque et Journaliste

(DEUXIÈME PARTIE)

EMINENCE,

Le principal reproche que m'adresse Votre Grandeur, celui d'avoir attaqué les évêques et formulé contre eux je ne sais quelles mystérieuses insinuations que ne me révélaient ni votre lettre ni mes recherches, provient évidemment d'une impression subie ou préconçue, de cette sorte de mirage intellectuel qui fait toujours, au dire du fabuliste, attribuer la rage aux chiens qu'on veut noyer.

J'estime trop en effet les prélats que je discute pour admettre un instant qu'ils ont pu se croire froissés ou difamés par la loyale évocation de quelques actes de leur vie militante ou même par le regret, hautement avoué, que pas une idée ne puisse naître, pas un projet mûrir, sans que l'épiscopat ne se divise en deux camps, dont l'un excommunique ce que l'autre a béni.

J'ai eu quelquefois l'occasion d'entretenir Mgr Isoard, chez qui la sérénité austérité de la vie, qui fait les bons évêques, s'allie merveilleusement à la souplesse réfléchie de l'intelligence qui fait les hommes supérieurs. J'ai eu, dès les premiers mots, la certitude que nous vivions aux deux pôles contraires du monde des idées, mais il ne m'a jamais paru qu'il confondit ses jugements personnels avec la doctrine de l'Eglise, ni qu'il comprit sous sa robe inviolable son beau titre de penseur.

Je suppose qu'il en est de même de NN. SS. de Clermont et de Nancy et qu'en dehors de leurs fonctions épiscopales ou de notre compétence ne saurait les atteindre, tous deux préférèrent la libre discussion, d'où jaillit la lumière, au rôle diminué qu'on leur offre de demi-dieux irresponsables d'un paganisme chrétien : S'ils ont agi, protesté ou condamné, c'est qu'ils ont cru servir une cause juste et des idées nécessaires. Si, me basant d'ailleurs sur des autorités nombreuses et respectables, je les ai contredit — c'est que dans les matières qui ne dépendent ni de la morale ni du dogme et dans lesquelles ils ne reçoivent pas que je sache d'assistance spéciale du Saint-Esprit, leur intelligence, modelée à la forme commune des cerveaux humains, est susceptible comme les autres de faiblesse et d'illusion. L'écriture, qui peut être difficilement taxée d'innovation démocratique, est en ce cas plus libérale que Votre Eminence. Elle affirme que l'erreur n'est pas seulement l'apanage des laïcs, mais de l'humanité tout entière : d'où je conclus qu'en toute chose discutée on a raison parce qu'on est juste, impartial et

véridique et non point seulement parce qu'on est évêque.

La deuxième hypothèse de condamnation qui, sans être formulée se devine, c'est que, même en ayant dit des choses vraies dans les limites permises, je suis frappé pour une simple question de forme, pour l'exagération des termes et la vivacité coutumière du style. Mais outre qu'il en est de la prose comme de la cuisine, qu'elle est acide ou émoullie, moins par elle-même que par l'appétence de l'organe qui l'absorbe, j'ai peine à croire que Votre Grandeur veuille transformer son archevêché en une sorte d'académie répressive, condamnant les écrivains, les architectes ou les peintres pour abus d'images, de coloris ou de relief. S'il en était ainsi d'ailleurs, je pourrais être privé du brevet de littérature diocésaine, mais non pas de mes droits de catholique.

Je respecte trop Votre Eminence pour croire un instant qu'une cause aussi minime ait engendré dans son esprit d'aussi redoutables effets. Lafontaine prétend que les montagnes accouchent parfois d'une souris, mais je n'ai jamais entendu dire par contre qu'une souris ent enfanté des montagnes.

En réalité le désaccord est plus profond et la faute plus grave : Le style a été un prétexte, l'article une occasion — mais la plaie saignante que vous avez voulu cicatriser du fer de votre crosse, c'est mon incurable indépendance, c'est ma prétention d'évoluer librement non pas dans le sanctuaire qui est votre domaine exclusif, mais sur le parvis extérieur où s'agitent les destinées politiques et sociales de mon pays.

Chaque fois que j'ai eu l'honneur d'être reçu par Votre Eminence, j'ai rapporté cette impression précise qu'Elle se considérait non pas seulement comme investie de la direction des âmes et de la charge de maintenir une harmonieuse concordance entre les actes de la vie civile et les enseignements de la foi, mais encore d'une sorte de magistrature universelle, enveloppant à tel point toutes les manifestations de l'activité humaine que la pensée, le geste ou la parole devenaient répréhensibles quand ils n'étaient pas revêtus, au moins tacitement, de l'estampille officielle.

Les conseils — je dirais presque les ordres — que m'a donnés Votre Eminence et qu'elle me reproche aujourd'hui d'avoir maintenus dans un irrespectueux écart se résument d'ailleurs dans le désir de me voir modifier ma manière, à la fois brutale et inexacte, d'apprécier les événements et les hommes de mon temps. Comme conséquence pratique Elle m'a demandé de mettre la France Libre sous la direction plus immédiate de l'autorité diocésaine, de surveiller mes relations avec les abbés démocrates et de renoncer aux sympathies, presque criminelles, à son sens, que je professe pour Edouard Drumont et le mouvement antisémitique.

Je ne me suis pas soumis, parce que — les yeux immuablement fixés sur les directions générales de l'Eglise, — je n'ai pas cru pour cela que mon esprit fut un simple rouage de l'administration ecclésiastique ; parce que je n'ai pas cru davantage que Dieu, qui a laissé à l'homme le libre arbitre, même vis-à-vis de ses commandements éternels, exigeât le sacrifice absolu de sa liberté dans les choses contingentes ; parce que je n'ai pas cru enfin que la France Libre — dont l'indépendance fait la force — put accomplir, comme jour-

nal officieux, son large programme d'action populaire.

Je ne me suis pas soumis, parce que je persiste à croire que jusqu'au plus maltraité des abbés démocrates, tous sont dignes du double respect qu'impose la dignité de la vie et la supériorité de l'intelligence.

Unis par la même foi, les mêmes aspirations, le même idéal, et trop souvent hélas ! par les mêmes injustices, je leur garde la meilleure part de mon âme : Quand on n'a jamais renié personne, on ne commence pas par ses frères !

Je ne me suis pas soumis parce que si je ne considère pas l'antisémitisme comme la solution suffisante de tous les problèmes sociaux, je pense du moins qu'il est le rude précurseur qui en préparera les voies. La France ne sera ni pacifiée ni chrétienne tant qu'elle se courbera sous la force de l'or et le caprice de l'étranger. En fut-il d'ailleurs autrement que je n'aurais pas choisi l'heure où l'insolence juive nous précipite dans la guerre civile pour trahir mes convictions et mon passé.

Je ne me suis pas soumis, parce que, sans partager toutes les idées d'Edouard Drumont, je confesse mon inviolable attachement pour celui qui fut mon maître intellectuel et sans qui je ne serais aujourd'hui qu'un conservateur inutile, plus grand peut-être devant la fortune et le pouvoir, mais plus petit, en tous cas, devant ma conscience, j'estime d'ailleurs que je ne suis pas l'exception, mais que toute la jeunesse qui rayonne sur l'avenir, toute cette belle éclosion d'énergie qui se lève sur les champs désolés du vieux monde — et dont Votre Eminence ne dédaigne pas de faucher quelques têtes au passage — sont les fruits puissants et généreux de son œuvre.

Si cela fut un crime, je l'ai commis : Frappez-moi sans prétexte, condamnez-moi sans pitié !

Le jour où remplissant le plus terrible des devoirs de son ministère, Votre Eminence affirmera sans appel et au nom de l'Eglise infaillible que ma résistance fut coupable, j'aurai le courage de me soumettre et, en brisant ma plume, d'être chrétien jusqu'au bout !

(A suivre) F.-I. MOUTHON.

### Echos & Nouvelles

#### CALENDRIER

Vendredi 8 septembre. — 252<sup>e</sup> jour.  
Lever du soleil, 5 h. 29 ; coucher, 6 h. 25.  
Lune, D. Q.  
S. Omer.  
S. Gorgon.  
1898. — Le czar et la czarine arrivent à Coppenhague, où ils resteront en famille jusqu'au 22 septembre.

#### LE TEMPS

Sur nos régions, le thermomètre a varié aujourd'hui entre 14° et 33° au Parc ; 17° et 33° à Saint-Genis ; 20° et 30° au Mont Verdun ; il y avait donc encore intervention de la température avec l'altitude au moment du minimum ; quant à la situation atmosphérique, elle ne s'est pas modifiée depuis vingt-quatre heures sur l'Europe occidentale, mais le baromètre a remonté sur la Russie et l'Allemagne.  
Le temps beau et chaud va continuer.

#### L'EXPÉDITION DU JUGE DILLON

On annonce de New-York que le juge Dillon est de retour de l'expédition qu'il avait entreprise pour rechercher les cadavres flottants de la « Bourgogne ».  
On se rappelle que M. le juge Dillon a perdu dans le naufrage sa femme et sa fille. C'est pour retrouver les corps de ces deux êtres chers à son cœur qu'il jeta à ses frais un steamer.  
L'expédition a duré près d'un mois.  
Dans les parages de Sable-Island, M. Dillon a recueilli en mer autant de cadavres que les douze cercueils qu'il avait emportés ont pu en contenir, mais il n'a retrouvé ni le cadavre de sa femme ni celui de sa fille.  
Le steamer a rencontré des corps en grande quantité. Puissement M. le juge Dillon les a fait débarrasser des ceintures de sauvetage qui les

maintenaient sur l'eau et, après avoir recensé tous les indices pouvant servir aux reconnaissances futures, les cadavres ont été immergés.

Détail affreux, les médecins qui accompagnaient M. Dillon ont déclaré après l'examen des corps que beaucoup d'entre les victimes avaient survécu « quatre jours après le naufrage » et étaient mortes de froid et de faim.  
Dans sa croisière, M. Dillon a également rencontré un radeau sur lequel se trouvaient les cadavres de douze naufragés de la « Bourgogne » morts, eux aussi, de faim !  
Que de drames, après le drame ! On frissonne d'épouvante en y songeant.

C'est à New-York que M. le juge Dillon a centralisé les renseignements qu'il a rapportés de son expédition.

En passant à Halifax, M. Dillon a fait entrer le corps de Mme Roussel, retrouvé en mer. Mme Roussel était la femme d'un des directeurs du journal le « Courrier des Etats-Unis ».

Aux Etats-Unis, la conduite de M. le juge Dillon provoque un véritable enthousiasme. Cet homme de bien, dont l'œuvre doit donner des remords à la Compagnie transatlantique, mérite, à notre avis, que son nom soit inscrit à côté de ceux des plus célèbres philanthropes.

#### LE PROTECTORAT DES MISSIONS CATHOLIQUES

Le prochain voyage de Guillaume II en Orient préoccupe tous ceux qui s'intéressent à la question du protectorat des missions catholiques sur lequel les droits de la France sont singulièrement menacés par l'ambition du Kaiser. « La Revue des Deux Mondes » du 1<sup>er</sup> septembre publie à ce propos, sous le titre : « La politique allemande et le protectorat des missions catholiques », une étude anonyme qui aura bien sûr un grand retentissement et que nous nous bornons à signaler aujourd'hui, avant d'insérer un article dans un très prochain numéro.

#### LES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES EN ITALIE

On annonce que le Souverain Pontife a décidé de rétablir sur leurs anciennes bases les associations catholiques dissoutes lors des derniers troubles. Ce serait la première application pratique de la récente encyclique par laquelle le Pape protestait contre la suppression de ces associations. Le Pape a demandé à ce sujet l'avis des hauts dignitaires de l'Eglise, il a déjà reçu l'adhésion empressée de cardinal Ferrari, archevêque de Milan. Ce projet préoccupe beaucoup le gouvernement du roi Humbert.

#### LE TRAVAIL DANS LES PRISONS EN ALLEMAGNE

La Allgemeine Handwerkerzeitung, annonce, pour une date prochaine, une manifestation des ouvriers intéressés contre le travail des prisons.  
Dans diverses corporations, spécialement celles des cordonniers et relieurs, etc., on recueille des renseignements sur les ouvrages exécutés dans les maisons pénitentiaires. Si l'on ne peut s'occuper plus d'une fois, en France cette question du travail dans les prisons a été discutée dans des congrès ouvriers ou même au Parlement, sans que de sérieuses réformes aient été tentées pour remédier au mal. Il menace d'empirer avec le nombre toujours croissant de citoyens condamnés à plusieurs années de réclusion dans les maisons pénitentiaires. Peut-être, pourrait-on les occuper à des travaux qui soient moins préjudiciables aux gens obligés de gagner leur vie par le labeur de leurs mains. Il n'importe pas que ces travaux soient très agréables... au contraire ; il faut réserver ceux-là pour les braves gens.

#### LE PALAIS DE L'ÉLECTRICITÉ

De l'« Illustration », sur le palais de l'Électricité en 1900 :  
« Le problème le plus ardu était le suivant : Le fonctionnement des puissantes machines à vapeur qui seront exposées en 1900 exigera une force hydraulique qu'on a évaluée à 12.000 chevaux, soit un volume d'eau d'environ 1.200 litres à la seconde.  
« Cette eau, qu'on prendra à la Seine au moyen d'une puissante usine de refoulements devait-on la laisser circuler invisible dans de conduites souterraines et ne pouvait-on plutôt, avant d'envoyer aux machines, l'utiliser en cascades scintillantes, pour le plus grand plaisir des yeux ?  
« C'est à ce dernier parti que l'on s'est arrêté avec raison, et de la collaboration de M. Hénard et de M. Paulin, spécialement chargé du château d'eau, est né ce palais où la lumière et l'eau marieront leurs effets féériques.  
« La cascade aura 36 mètres de hauteur. L'ensemble du décor sera, croyons nous, assez séduisant pour attirer au Champ-de-Mars le public retenu aux Champs-Élysées et au Trocadéro par tant d'autres attractions. »

#### LA CUISSON DU GIBIER

Voici, à l'usage de ceux qui aiment à se mettre sous la dent un morceau délicat, le temps pendant lequel doivent cuire les différentes espèces de gibier :  
Le faisane, trois quarts d'heure.  
La poule faisane, vingt-cinq minutes.  
Le faisaneau et la sarcelle, un quart d'heure.

Le lièvre, une heure et demie.  
Le perdreau rouge et la bécasse, une demi-heure.  
Le perdreau gris, vingt-cinq minutes.  
La mauvette, la gelinotte, le pluvier doré, la bécassine, la caille, la grive et le morle de Corse, vingt minutes.  
L'ortolan et le becfigue, un quart d'heure.  
Le râle de cendrillon, une demi-heure.  
Le coq de bruyère et loutard, une heure un quart.  
L'oie sauvage, une heure.  
Et maintenant si le gibier de nos lecteurs n'est pas cuit à point... les cuisiniers seront sans excuse !

#### A LA NAGE

L'anglais Frank Halmès est parti de Donora ce matin, à 9 h. 50, pour effectuer la nage la traversée du détroit.  
Le temps est magnifique, la mer est calme. La température de l'eau est très élevée.  
Un bateau emportant son frère et 3 autres personnes l'accompagne.

#### MES CISEAUX

Un joli mot du lord chief-justice d'Angleterre, lord Russell de Killowen.  
Un de ses amis lui demandait :  
— Russel, quel est le maximum de la peine pour crime de bigamie ?  
— Deux belles-mères, répondait sans hésiter le premier magistrat de l'Angleterre.

#### LIRE EN 2<sup>e</sup> PAGE

Un document sensationnel.  
Les troubles en Crète.  
La paix hispano-américaine.

#### Nos Dépêches

LES SÉANCES DU PAPE  
Rome. — La santé du Pape est excellente. Il a repris ses habitudes estivales et passé ses journées à Palazzino dans les jardins du Vatican.

#### LES SUCCESIONS LAFFERRIÈRE ET PÉRIVIER

Paris. — M. Lafferrère sera remplacé à la vice-présidence du conseil d'Etat par M. Pétit.  
Le conseil des ministres aura également à s'occuper de la succession du premier président, M. Périvier. On parle principalement pour ce poste d'un conseiller à la Cour de cassation.

#### LA CONVOCATION DES CHAMBRES

Paris. — Malgré les nouvelles mises en avant sur la convocation des Chambres, la Liberté croit pouvoir assurer que le gouvernement, à moins d'incidents imprévus, ne songe pas à convoquer les Chambres avant la seconde quinzaine d'octobre.

#### INTERPELLATION

Paris. — M. Le Provost de Launay vient d'adresser le télégramme suivant au ministre de la guerre :  
« J'ai l'honneur de vous informer que je déposerai une interpellation à la prochaine séance du Sénat, sur les fatigues excessives et les inquiétudes imposées aux troupes que j'ai vu marcher lundi à midi sous un soleil de 45°.  
« Signé : LE PROVOST DE LAUNAY. »

#### LES FINANCES TURQUES

Constantinople. — Le gouvernement ottoman doit actuellement 6 mois d'appointements de solde à ses troupes. Pour quelques-uns l'arriéré est même de 10 à 14 mois. Le public demande au ministre des finances de payer à ces malheureux un acompte d'un 1/2 mois, à l'occasion de l'anniversaire du sultan, mais le ministre n'a pu le faire et a dû, par suite, donner sa démission.  
On dit qu'en se retirant, il se serait mélancoliquement écrié : « Que voulez-vous que je fasse d'un seuil d'eau pour étendre un incendie. »  
Faisant allusion à la diminution des recettes des provinces qui sont de 60.000 livres (3.420.000 fr.) il a déclaré qu'elles sont tombées à 42.000 livres, c'est-à-dire au 1/5.

#### L'AFFAIRE DREYFUS

LA DROITE ET L'AFFAIRE DREYFUS  
Du Gaulois :  
Nous croyons savoir que M. de Ramel va prendre l'initiative de convoquer les membres de la droite, afin d'examiner les résolutions à adopter dans l'affaire Dreyfus.

#### DEMANDE D'ÉLARGISSEMENT

Paris. — M. Labori, accompagné de M. Hilo, son secrétaire, s'est rendu ce matin à la prison de la Santé où il a fait signer au lieutenant-colonel Picquart une requête de mise en liberté provisoire.  
M. Labori l'a transmise aujourd'hui

à M. Bertrand, procureur général, qui la transmettra au président de la 2<sup>e</sup> chambre, laquelle statuera à la fin de sa séance de ce soir.

#### PARLOTTES

Paris. — On signale une visite que M. Geoffroy, directeur du personnel au ministère de la justice a faite hier au ministère de la guerre.  
Cette visite était naturellement motivée par l'affaire en cours.

#### ESTERHAZY A LONDRES

Malgré qu'on ait vu mercredi Esterhazy à Paris, le journal le Soir de Bruxelles, publie une dépêche de Londres annonçant que l'ex-commandant est arrivé lundi soir à Londres afin d'attendre les événements. Esterhazy ne rentrera plus en France si la revision est décidée.

#### LA MISE EN LIBERTÉ DE L'EX-COLONEL PICQUART

M. Labori s'est rendu plusieurs fois au parquet du procureur de la République afin de lui demander la mise en liberté provisoire de l'ex-colonel Picquart ; n'ayant pas rencontré M. Feuilletoy, M. Labori est allé au parquet du procureur général, avec lequel il a eu un assez long entretien ; lui a formulé la mise en liberté provisoire de son client ; mais, à l'heure actuelle, on ne sait pas encore si le procureur général fera droit à cette demande.

En sortant du cabinet du procureur général, M. Labori s'est rendu à la neuvième chambre correctionnelle, qui siège en ce moment, et qui, en l'absence de la huitième chambre en vacances, laquelle doit juger l'ex-lieutenant-colonel Picquart, est compétente pour statuer sur la demande de mise en liberté provisoire. M. Labori a déposé entre les mains de M. le président Richard sa requête à fin de mise en liberté provisoire de son client.

Le tribunal s'est séparé sans statuer ; il a ajourné sa décision à une date ultérieure. Le ministère public n'a pas déposé de conclusions.

Paris. — Contrairement aux prévisions la 9<sup>e</sup> chambre correctionnelle n'a pas délibéré aujourd'hui en chambre du conseil sur la requête de mise en liberté provisoire présentée par M. Labori au nom du lieutenant-colonel Picquart.

Cette requête remise d'abord, comme d'usage entre les mains du procureur général Bertrand a été régulièrement transmise au tribunal correctionnel mais sans qu'y fussent jointes les conclusions du ministère public. Comme elle ne pourra délibérer et statuer sur la dite requête que lors que le ministère public aura fait connaître ses conclusions, la 9<sup>e</sup> chambre a dû ajourner le prononcé de son arrêt.

#### UN CANARD A SENSATION

Saint-Petersbourg. — Le Viedemosti publie brièvement l'information suivante : « Si nos informations de Paris sont exactes, la République court un grand danger et une catastrophe est inévitable. Dans le cas où le peuple français voudrait revenir à la monarchie, il est un candidat que la Russie pourrait mettre en avant, et c'est le prince Louis-Napoléon, actuellement colonel de la garde impériale, et pour lequel le czar montre une sincère et parfaite amitié. »

#### L'INCONTINENT TRARIEUX

Paris. — M. Trarieux, sénateur, nous communique la lettre suivante qu'il a envoyée, le 4 septembre, au gérant de la Libre Parole :  
Monsieur le gérant,

Ce n'est plus M. de Bolsandré, c'est M. Albert Monniot qui est aujourd'hui à mes trousses. Le nom change, mais la manière reste la même, et je me sens tout aussi à l'aise avec le second qu'avec le premier. M. Monniot s'étonne que je réclame la cessation du régime de rigueur auquel est soumis Dreyfus à l'île du Diable. Il se demande comment on pourrait mieux traiter un prisonnier de bagne auquel on donne des havanes, des conserves et toutes sortes de primeurs. C'est pousser loin le plaisir. Il plaint celui qui, en face des privations de toutes sortes que subit depuis quatre ans l'infortuné Dreyfus, a le cœur d'imaginer des affirmations aussi odieuses. Sera-ce donc toujours le même système de faussetés et de faux ?

M. Monniot se pose ensuite cette question : « Est-ce qu'en écrivant ma lettre au ministre des colonies, je n'aurais pas visé à établir une correspondance entre le traître et ses amis de France ? »

Voilà une idée ingénieuse qui fait honneur à M. Monniot, mais prend il ses lecteurs pour des sots ?  
Quoi ! une lettre adressée au ministre pourrait tomber aux mains de Dreyfus. Je tire l'échelle !  
Enfin, j'aurais adressé au ministre une insolente sommation sur laquelle celui-ci n'aurait qu'à s'asseoir. Reproduisez donc ma lettre et on verra si elle renferme au-





FEUILLETON DE LA FRANCE LIBRE de 9 septembre 1898

La Main sanglante

PAR HENRY CAUVAIN

Tol rican le Boeuf, toi me toucher ! Je te le défends. Il faudrait un plus malin que toi pour mettre la main sur Bibi ! La salle du cabaret était presque tous les soirs le théâtre de querelles semblables, et il était rare qu'une soirée se passât sans que le Boeuf eût maillé à partir avec quelque habitué.

Le Boeuf, avec son énorme carrure, ses jambes courtes et solides, était difficile à renverser, d'autant plus que, dans l'étroit espace où ils se mouvaient, la lutte était difficile. A chaque instant, ils étaient poussés d'un côté ou de l'autre, car personne ne se souciait de recevoir sur le corps l'un des deux luteurs.

Au même instant, un homme qui venait d'arriver et auquel Fureton avait dit un mot à l'oreille se précipita vers eux. Il tenait à la main un poignard dont la lame brillait. — Hardi, le Pérou ! hurla le Boeuf qui avait vu arriver ce secours inespéré.

Jorre de ta part... Il me l'a prise dans ma poche... C'était un roussin ! — Tas de brutes ! et vous ne l'avez pas tué ! s'écria le Pérou en se tournant vers Fil-de-Soie et Trop-de-Chic qui étaient parvenus à sortir du cabaret et venaient d'arriver.

— Maintenant, se dit-il, je les tiens... Ils seront bien fin... Ils m'échappent... Et il se mit à les suivre à son tour, tandis que Fureton saluait Patrick, qui descendait la rue des Martyrs, les deux mains dans ses poches, en sifflant un air de son pays.

Le numéro 36 de la rue Myrrha, à la Chapelle, est une maison de six étages dont la façade sans persiennes, haute et lugubre, semble sillonnée de grandes larmes noires, comme si la misère qui y habite avait voulu mettre jusque sur les murailles ses traces navrantes.

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES

CHEMINS DE FER DE L'EST DE LYON. Dimanche 11 septembre 1898. TRAIN DE PLAISIR. Lyon-Saint-Genix. PRIX DES PLACES. DE LYON-EST à Crémieu 1 fr. 50. Sablonnières 2.00. Morestel. Les Avenières. Aoste-Saint-Genix.

PROCEDE BREVETE S. G. D. G. Contre l'Humidité & le Salpêtre. Traoux d'Asphalte en tous genres. DREVET. LYON - Cours Charlemagne, 54 - LYON.

Restaurant Paisien. Hôtel F. GRIFFAY. 43, Rue des Remparts-d'Orléans. Service à la Carte & à Prix fixe. PENSION BOURGEOISE. VINS DE MILLERY. PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villages, Vignobles. CHABERT. VALENCE (Drôme).

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les dérègles du sang.

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT. GRANDE BAISSE DE PRIX. LYON - Rue St-Comte.

STATUES DE S'ANT'NE DE PADOUÉ. STATUES RELIGIEUSES EN T' GENRES. CRÈCHES POUR NOËL. BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT. VÉRITABLE PÉTROLE HAHN. LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON.

M. Lejeune. Grande facilité de paiement. VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT. VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS.

CASINO DE Charbonnières-les-Bains. Saison du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre. ÉTABLISSEMENT THERMAL DE 1<sup>er</sup> ORDRE. Hydrothérapie et Electrothérapie.

Colis, Manchettes & Plastrons en LINGE MONOPOLE. Grand Choix de CRAVATES, OREILLES, BOUTONS, GANTS. Maxime FAIVRE.

GRANDE INFIRMERIE CANINE. CHENIL MODÈLE, rue de la République, 15. GROSSETÈTE, Vétérinaire. Rue Pierre Corneille, 447.

Imprimerie Universelle. Tirages de Luxe en Noir et en Couleurs. Installation spéciale pour brochures, livres. 35 rue Condé LYON.

PIANOS D'OCCASION. Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles. Grand, Pleyel, etc. - Garantie sur tous les instruments.

A L'ESPÉRANCE. Le mieux assorti et vendant le meilleur marché. ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE. 24, Rue Victor-Hugo, 24.

BOURSE DE PARIS du 8 Septembre. Table with columns for FONDS D'ÉTAT, ACTIONS, OBLIGATIONS, and RENTES. Includes data for various banks and government bonds.

BOURSE DE LYON du 8 Septembre. Table with columns for FONDS D'ÉTATS, OBLIGATIONS, and ACTIONS. Includes data for local banks and regional bonds.